



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 02959

Numéro SIREN : 439 269 218

Nom ou dénomination : GUIGARD DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2012 sous le numéro de dépôt A2012/025145

Dénomination : GUIGARD DEVELOPPEMENT
Adresse : 9 rue du Commandant Charcot 69330 Meyzieu -
FRANCE-

n° de gestion : 2001B02959
n° d'identification : 439 269 218

n° de dépôt : A2012/025145
Date du dépôt : 18/10/2012

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée
générale ordinaire



4235726



4235726

GUIGARD DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de € 1 719 110
Siège Social : 9, rue Commandant Charcot 69330 MEYZIEU
439 269 218 RCS LYON

E X T R A I T

**DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU JEUDI 28 JUIN 2012**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

L'an deux mil douze,
Et le jeudi 28 juin à 18 heures,

Les actionnaires de la société GUIGARD DEVELOPPEMENT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président selon lettre recommandée adressée à chaque actionnaire le 13 juin 2012.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Jacques GUIGARD, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 171 911 actions sur les 171 911 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par les statuts, savoir le quart des actions ayant le droit de vote, est déclarée régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité prévue aux statuts.

La société IN EXTENSO RHONE ALPES et Monsieur Max DUMOULIN, Commissaires aux comptes titulaires, ont été régulièrement convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 13 juin 2012.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2011** et quitus au Président,
- Information sur les charges non fiscalement déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,

- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et approbation des dites conventions,
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Démission des co-Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation des commissaires aux comptes et des représentants du Comité d'Entreprise,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2011**,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents et renseignements relatifs à la présente assemblée ont été adressés aux actionnaires et aux Commissaires aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les statuts.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Président puis des rapports des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Max DUMOULIN et le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société MAZARS arrivent à expiration ce jour,

DECIDE de nommer :

- La société MAZARS, 131 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE, aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire, en remplacement de Monsieur Max DUMOULIN, démissionnaire,
- Monsieur Frédéric MAUREL, 131 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE, aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de la société MAZARS nommée Commissaire aux comptes titulaire,

Pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Les Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont déclaré, chacun en ce qui le concerne, accepter les mandats qui viennent de leur être conférés et n'être frappés d'aucune interdiction ni d'aucune incompatibilité quant à leur exercice.

SIXIEME RESOLUTION

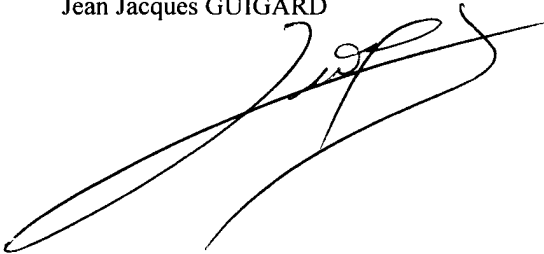
L'Assemblée Générale, constatant que, par courrier en date du 12 juin 2012, la société IN EXTENSO RHONE-ALPES et Monsieur Pascal LEVIEUX ont présenté la démission de leurs fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et suppléant et ce, à compter de ce jour,

DECIDE de ne pas procéder à leur remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**POUR EXTRAIT, CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**

Jean Jacques GUIGARD

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean Jacques Guigard, is written over the printed name.